

Programme de formation 2023

Titre de la formation :

Maintient et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail

(M.A.C - S.S.T)

Motivation de la formation :

Pour que son certificat reste valide, le SST doit suivre sa première formation de Maintien Actualisation des Compétences (MAC) 24 mois après sa formation initiale.

La périodicité des formations de maintien actualisation des compétences (recyclage) suivants est également fixée à 24 mois pour prolonger la validité du certificat.

Le non-respect de ces règles fait perdre la certification SST. Afin d'être de nouveau certifié, le participant devra valider ses compétences lors d'une session de formation MAC dans un délai de 7 ans après le dernier recyclage.

Si le délai du dernier M.A.C est supérieur à 7 ans, le participant devra s'inscrire sur une formation initiale S.S.T.

Descriptif (contenu, organisation, programme) :

Cette formation sur une journée, permettra aux participants de renouveler ou apporter des mises à jour sur leurs connaissances pratiques et théoriques en Compétence de S.S.T

DOMAINE DE COMPETENCES 1 :

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail (Période Covid)

EPREUVE 1 : A partir d'une mise en situation d'accident du travail proposée par le formateur, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son établissement.

- 6- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ou établissement.
- 7- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- 8- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'université de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Objectifs de la formation :

- Intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident de travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son Etablissement.

Prérequis :

Personne ayant obtenu la certification SST et devant maintenir et actualiser ses compétences (MAC)
Moins de 7 ans après le dernier Recyclage.

Durée de la formation : 7 heures sur 1 journée

Calendrier prévisionnel OBLIGATOIRE:

Année 2023 : Mardi 14 Mars

Vendredi 31 Mars

Effectif par session : de 4 à 10 Participants

Besoins et ressources nécessaires : Memento S.S.T, (1 par Stagiaire) fourni par le formateur

Commentaires particuliers du proposant :

Ressources nécessaires : Fourni par le formateur.

Nom et prénom du formateur : Monsieur Meneux Gérémy

Email : jeremy.meneux@u-paris.fr

Téléphone : 06.65.58.20.93

Présentation du formateur et statut professionnel :

Ancien Pompier volontaire et actuellement Chef d'équipe titulaire du Service Sécurité Incendie sur le campus Grand Moulin , formateur P.S.C 1 , Sauveteur Secouriste du Travail , formateur Premiers secours en équipe et équipier de première et seconde interventions .